



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



culture 21

Agenda 21 for culture
Agenda 21 de la culture
Agenda 21 de la cultura

**Commission Culture de CGLU
11ème réunion
Buenos Aires, les 1 et 2 octobre 2014**

RAPPORT

7 décembre 2014

RÉSUMÉ

La Commission Culture de CGLU s'est réunie dans la ville de Buenos Aires les 1 et 2 octobre 2014, sous la présidence de Lille-Métropole et avec la co-présidence de Buenos Aires, de la Ville de Mexico et de Montréal.

Suite aux accords passés lors de la réunion tenue l'année précédente à Lille, la Commission Culture travaille à l'élaboration d'un nouveau document qui mettra à jour l'Agenda 21 de la culture, son document fondateur, approuvé en 2004. Le nouveau document doit permettre de synthétiser la connaissance disponible sur la culture et le développement durable et sur le rôle des gouvernements locaux dans ce contexte. D'autre part, il doit favoriser la mise en place pratique de l'Agenda 21 de la culture, l'évaluation, la production de connaissance et l'échange d'expériences.

Dans ce sens, la réunion de Buenos Aires a permis un exercice de débat et de réflexion intense autour de la première ébauche du document « Culture 21: Actions. Le guide international sur la culture dans le développement durable des villes », diffusé en mai 2014 et qui a été à son tour l'objet de nombreuses consultations pendant les derniers mois.

La Commission Culture se réunira à Bilbao (18-20 mars 2015) dans le cadre du premier « Sommet Culture de CGLU » pour approuver ce nouveau document, pour partager des expériences et des connaissances et pour rendre visible le rôle des facteurs culturels dans le développement durable.

Parallèlement, le programme « Villes pilote » mis en marche en 2014 permet d'analyser des expériences concrètes de mise en place de l'Agenda 21 de la culture et de mener des débats avec les gouvernements locaux et des agents de la société civile, autour des défis et des exigences de base du nouveau document. Ce programme pourrait être la base d'un nouveau mécanisme permanent d'auto-évaluation et d'échange d'expériences.

En même temps, le lancement en 2014 du Prix international «CGLU – Ville de Mexico – Culture21» sert à reconnaître des expériences et des personnes qui contribuent à rendre visible le lien intime entre culture et développement durable.

Pendant les prochains mois les priorités de la Commission seront la préparation du Sommet de Bilbao, la finalisation de « Culture 21: Actions » et l'élaboration d'un programme de soutien aux villes pour sa mise en œuvre en 2015-2017, fondé sur l'échange de connaissances, les bonnes pratiques et l'apprentissage entre pairs.

Pendant les prochains mois le travail de la campagne #culture2015goal se poursuivra, qui a pour but d'intégrer les facteurs culturels dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) que la communauté internationale va approuver en 2015.

Les villes et les gouvernements locaux, membres de la Commission, ainsi que de nombreux observateurs provenant d'institutions internationales, de réseaux nationaux et de la société civile, remercient Buenos Aires pour son accueil et pour la parfaite organisation de la réunion.

1. Contexte

La Commission Culture de CGLU est **un point de rencontre unique**. Il n'existe aucune autre instance internationale qui rassemble les villes, les gouvernements locaux et les réseaux qui développent la relation entre politiques culturelles locales et développement durable.

Lille Métropole occupe la présidence de la Commission de Culture, **Buenos Aires, Montréal et Mexico** en sont co-présidentes. **Angers, Barcelone et Milan** sont vice-présidentes.

L'**Agenda 21 de la culture** (2004) est le premier document mondial qui établit une action menée par des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. 450 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier étaient liées à l'Agenda 21 de la culture en juin 2012.

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence en octobre 2004 (Bureau exécutif de Sao Paulo), a constitué son Groupe de travail sur la culture en juin 2005 (Conseil mondial de Pékin) qui a été suivi de la création de la Commission Culture en octobre 2007 (Congrès mondial de Jeju) et ratifiée en novembre 2010 (Congrès mondial de Mexico), et cela montre l'importance de la culture au sein de l'organisation mondiale.

La **Commission Culture de CGLU a été créée pour** :

- Analyser le contexte et transmettre les messages des villes portant sur des questions culturelles mondiales : groupe de pression, défense des intérêts (lobby) et développement de politiques.
- Échanger des expériences des villes afin qu'elles puissent mieux se connaître entre elles : travail en réseau et développement de projets.

La **Commission Culture renforce CGLU** : elle est ouverte à la participation de villes de tous les continents et sur le même pied d'égalité, et elle aide CGLU à être mieux reconnu grâce à des activités très claires et spécifiques.

La **mission de la Commission culture de CGLU**, approuvée au Congrès Mondiale de Mexico (2010) et ratifiée à Rabat (2013) est de « *Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture* ». Le programme 2011-2013 a cinq objectifs ou priorités : (1) Développement de politiques. (2) Développement de projets. (3) Alliances et associations. (4) Financement et ressources. (5) Améliorer la gouvernance.

Lors de sa dixième réunion, tenue à Lille-Métropole en juin 2013, la Commission a décidé d'entamer un processus de mise à jour de l'Agenda 21 de la culture. C'est ainsi qu'en mai 2014 la première ébauche d'un document ayant pour titre « Culture 21: Actions. Le guide international sur la culture dans le développement durable des villes » (ou "nouvel Agenda 21 de la culture") a été diffusée.

La Commission a tenu sa **onzième réunion les 1 et 2 octobre** 2014 à Buenos Aires (Argentine). Des détails sur le programme sont disponibles en annexe 1. La réunion a été précédée par le Deuxième Séminaire International "Villes, Culture et Avenir: Vers un nouvel Agenda 21 Culture", organisé par le Gouvernement de la ville de Buenos Aires et par la Commission Culture de CGLU, avec le réseau Interlocal, qui a eu lieu le 30 septembre dans la même ville.

2. Résumé de la réunion

2.1. Accueil

María Victoria Alcaraz, sous-secrétaire du Patrimoine Culturel de la Ville Autonome de Buenos Aires et co-présidente de la Commission Culture de CGLU, a ouvert la réunion en donnant la bienvenue aux participants.

Par la suite, Catherine Cullen, présidente de la Commission Culture de CGLU en représentation de la ville de Lille-Métropole (France), a remarqué l'importance de la rencontre pour consolider

le travail réalisé autour de l'Agenda 21 de la culture. Après son intervention, elle a invité les participants à se présenter.

2.2. Débat sur l'ébauche du nouvel Agenda 21 de la culture: contexte général

Jordi Pascual, coordinateur de la Commission Culture de CGLU, a exposé le contexte de la réunion et l'ordre du jour prévu. Il a ensuite présenté la vidéo produite en mai 2014 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'Agenda 21 de la culture.¹

Après le visionnement, Jordi Pascual a donné des informations sur le processus d'élaboration du « nouvel Agenda 21 de la culture », ayant pour but de concentrer la connaissance existante sur la culture et sur le développement durable et d'aboutir à l'approbation du document lors du Sommet culture de CGLU, qui aura lieu à Bilbao (Pays Basque, Espagne) du 18 au 20 mars 2015. Après la diffusion d'une première ébauche en mai 2014, les apports reçus pendant les mois suivants et pendant la réunion de Buenos Aires devraient servir à élaborer une deuxième ébauche, prévue pour le mois de novembre.

Un espace a ensuite été ouvert pour discuter de l'ébauche du document.

Eduardo Vázquez, secrétaire de la Culture du Gouvernement du District Fédéral du Mexique et co-président de la Commission Culture de CGLU, a suggéré de passer le chapitre d'introduction des antécédents à un annexe et de le remplacer pour une introduction plus exécutive et plus politique. Il a exprimé ses doutes sur le fait qu'un document de principes, comme l'Agenda 21 de la culture, intègre un volet opérationnel tel que le « Guide d'application » inclus dans la première ébauche.

Eduard Miralles, président de la Fondation Interarts (Barcelone) a proposé de récupérer d'autres éléments de l'Agenda 21 de la culture original. Il a aussi remarqué l'importance de maintenir des objectifs culturels (diversité, rapport entre tradition et modernité, etc.), en contribuant à une nouvelle compréhension de la durabilité sans pour autant délayer la dimension culturelle dans d'autres dimensions. Comme synthèse, il a suggéré que plutôt qu'un « nouvel Agenda 21 de la culture » on cherche à mieux articuler les documents de 2004 et de 2010, ce qui permettrait de compter sur un ensemble d'instruments complémentaires.

Gonzalo Halty, directeur de la Division de Promotion Culturelle du Département de la Culture de la Mairie de Montevideo (Uruguay), a remarqué la souplesse du texte présenté, qui permet de s'adapter à des contextes différents et garantit son utilité. Il a estimé pertinent et nécessaire de faire évoluer un texte élaboré plus d'une décennie avant.

Walter Gómez Méndez, officier majeur de la Culture du Gouvernement Autonome Municipal de La Paz (Bolivie), a suggéré l'évaluation de l'efficacité des engagements établis dans l'Agenda de 2004, dans des aspects comme le financement publique de la culture.

Frédéric Vacheron, responsable du Programme Culture dans le Bureau Régional de l'UNESCO à Montevideo, a fait remarquer que l'Agenda 21 de la culture est un document de référence pour l'UNESCO et a insisté sur l'importance de refléter le parcours des réflexions autour de la culture et du développement durable entre 2004 et 2015, période pendant laquelle un riche corpus théorique et pratique a été élaboré. Après avoir exposé quelques aspects du travail de l'UNESCO dans le domaine de la culture, il a abordé le processus d'élaboration des Objectifs de Développement Durable (ODD) de la communauté internationale pour la période après-2015: même si la culture n'en faisait pas partie, on atteindrait un plus large consensus international sur l'importance des aspects culturels pour le développement durable. Dans ce sens, le « nouvel Agenda 21 de la culture » devrait explorer en détail certaines intersections, par exemple celles autour de la dimension de genre.

¹ La vidéo « 10^{ème} anniversaire de l'Agenda 21 de la Culture (A21C) » est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=M9EcSaHuEaA> [vu le 30/10/2014]

Mariana Andrade, responsable du Secrétariat Métropolitain de la Culture de Quito (Équateur), a souligné l'importance de la culture pour la durabilité, mais elle a ajouté que celle-ci devrait en être interprétée comme le deuxième élément-clé plutôt que comme un quatrième pilier. Territoire et culture seraient ainsi les deux catégories essentielles pour concevoir et pour réaliser des processus de développement pertinents, efficaces et cohérents, qui surmontent le rapport qu'avaient eu l'économie et la démographie. Elle a parlé aussi du concept de "sens culturel", comme la capacité collective humaine de se reconnaître comme une partie du territoire, le témoignant à travers des us et coutumes respectueux et en harmonie avec celui-ci.

Claudia Patricia Restrepo Montoya, vice-maire de l'Éducation, de la Culture, de la Participation, des Loisirs, de la Récréation et du Sport de la Mairie de Medellín (Colombie), a considéré que le texte à discuter est un document de « deuxième génération » : après une première Agenda de construction de politiques, le nouveau texte contient ses principes et les fait évoluer. Il pourrait être convenable d'explicitier davantage l'articulation entre les deux. Le texte appelé "Guide d'application" du nouveau document est le véritable agenda, un cadre avec une force politique authentique et mériterait un nom plus adapté à cette qualité.

Luciano Ojeda, coordinateur des Prix Municipaux de la Municipalité de Santiago de Chile, a proposé que le document contienne une première partie d'antécédents (des concepts et des bonnes pratiques) et une deuxième avec des principes et des propositions. Il a attiré l'attention sur le risque que le Guide d'application proposé soit perçu comme peu politique.

Antonio Aniesa, responsable de la Communauté Urbaine "Plaine Commune" (France), a estimé que même si les antécédents pouvaient paraître longs, il était convenable de pouvoir exposer le parcours réalisé, en laissant ensuite la place pour que chaque ville utilise l'Agenda 21 de la culture à sa manière. Il a considéré que les enjeux qui ont mené les villes qui ont promu le projet d'écrire l'Agenda 21 de la culture en 2004, existent toujours et il a rappelé l'importance du pari fait à ce moment-là, en vue de transformer des aspects du contexte global depuis le local.

Claudio Lillo Aranda, sociologue de la culture et conseiller dans le cadre du Conseil de la Culture et des Arts de Araucanía (Chili), a remarqué que l'ébauche poursuit un long processus de débats commencé à Porto Alegre.

Marta Bustos Gómez, directrice d'Art de Culture et de Patrimoine du Secrétariat du District de la Culture, des Loisirs et du Sport de Bogotá (Colombie), a affirmé qu'il est normal de mettre à jour des éléments du document de 2004. Dans ce sens, il serait convenable de maintenir les antécédents et les principes normatifs et de mettre en valeur le développement de l'Agenda 21 de la culture pendant une décennie. Elle a remarqué que le Guide d'application constitue la partie forte du document et demandé qu'on y développe davantage les objectifs, au moyen d'un fil conducteur plus clair, parmi les différents éléments du nouvel Agenda.

Iñaki López de Aguilera, directeur de l'Aire de Culture du Conseil Municipal de Bilbao (Pays Basque, Espagne), a remarqué le travail réalisé mais il a estimé que la proposition ne peut pas être considérée comme un agenda à proprement parler. Il faudrait un texte facile à rappeler et à expliquer, plus déclaratoire, concret, court et politiquement fort. D'autres aspects comme les antécédents, les bonnes pratiques ou le guide d'application, pourraient constituer autant d'éléments complémentaires du document principal.

Eduardo Vázquez (Ville de Mexico), a rappelé que la capacité des villes pour intégrer la culture à leurs stratégies est le résultat de leurs propres dynamiques plutôt que de celles de l'Agenda 21 de la culture, mais que ce dernier leur fournit néanmoins des arguments face à d'autres niveaux du pouvoir et pour convaincre les consciences. Dans ce sens, le nouveau document devait servir à réaffirmer les principes, à mettre à jour quelques concepts, à incorporer certaines questions (comme les minorités ou les peuples originaires), à en renforcer d'autres (les libertés publiques et à continuer à réfléchir sur la transversalité et la décentralisation).

Manon Gauthier, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la culture, du patrimoine, du design de l'Espace pour la vie et du statut de la femme (Québec, Canada), et co-présidente de la Commission de culture de CGLU, a remarqué que l'on peut observer les

progrès tout au fil des années: de la culture comme une responsabilité de l'état à une compétence partagée et à une plus grande compréhension de l'importance de la culture. Montréal avait approuvé plusieurs documents dans ce sens. Le « nouvel Agenda 21 de la culture » devrait témoigner desdits progrès mais devrait aussi faciliter la mise en place de politiques. Elle a demandé de consacrer plus d'attention à la planification urbaine, à la gestion de l'espace public et au consensus avec tous les agents du territoire.

Luis Alberto Pereira, directeur de Programmation Culturelle de la Municipalité Départementale de Maldonado (Uruguay), a considéré qu'il serait convenable d'incorporer dans le texte plus de références à la communication, aux médias et aux réseaux sociaux, compte tenu de leur importance dans les pratiques culturelles aujourd'hui. En même temps, il serait nécessaire d'apporter des contenus plus concrets aux réflexions sur les droits culturels, de réfléchir sur la culture comme un service universel y compris sa dimension comme service universel, d'aborder les « patrimoines » au pluriel et de reconnaître le rôle fondamental de la citoyenneté.

Michel Vallée, directeur d'Arts et de Cultures de Vaudreuil-Dorion (Québec, Canada), a remarqué le besoin d'élaborer un document compréhensible pour les gens davantage que pour les gouvernements, ce qui exigerait un langage accessible et peut être également un glossaire. Il a considéré que le travail réalisé est excellent et a demandé de développer davantage les implications pratiques de l'Agenda, et d'introduire des références à la notion de « citoyenneté culturelle C.

María Victoria Alcaraz (Buenos Aires), a remarqué la différence entre le document central du « Nouvel Agenda 21 de la culture » et d'autres textes complémentaires qui pourraient aider pour la mise en place pratique. Elle a aussi suggéré qu'il serait convenable que la réunion de la Commission Culture à Buenos Aires produise une déclaration ou une communication d'exposition des résultats obtenus.

Eduardo Vázquez (Ville de Mexico) a posé le besoin de trouver un « récit socialisable » facilitant la communication des contenus de l'Agenda.

Catherine Cullen, présidente de la Commission a abordé plusieurs questions posées le long de la discussion: nouvel Agenda ou processus continu, il faudrait peut-être parler, comme le font d'autres processus internationaux, d'un « Agenda 21 de la culture + 10 » ; quant à la combinaison des principes et des orientations pratiques, elle a considéré que cette formule est convenable pour répondre à la demande d'outils opérationnels formulée par plusieurs villes. En même temps, elle a considéré qu'il conviendrait d'inclure une partie d'antécédents pour montrer que le processus est partagé avec d'autres acteurs, tout en suggérant que le document commence par un énoncé de principes, suivi par les antécédents plus brefs. Finalement, elle a remarqué le besoin de parler de la culture comme un quatrième pilier du développement durable et en même temps comme d'un élément qui permet de relier tous les autres.

Jordi Pascual a parlé des difficultés rencontrées pour faire en sorte que l'Agenda 21 de la culture soit compris dans des contextes anglo-saxons, en partie de par son orientation déclaratoire, ce que le nouveau document devrait essayer de résoudre. Il a considéré que la principale cause pour élaborer un nouveau texte, est le besoin de compter sur des outils concrets exprimé par plusieurs villes, plus que la réaffirmation de principes. Dans ce sens, il serait peut-être convenable de trouver un nouveau titre, au lieu de maintenir l'idée d'un « nouvel Agenda 21 de la culture ».

Eduardo Vázquez et Martín Levenson (Ville de Mexico) se sont accordés sur le point qu'il fallait éviter l'expression "nouvel Agenda", car elle entraîne une confusion et transmet une sensation de rupture. En vue de réaffirmer les principes, il serait convenable de les inclure au début du document. Il serait aussi convenable de modifier l'expression « Guide d'application ».

Walter Gómez Méndez (La Paz) a remarqué l'importance d'atteindre un plus grand nombre de personnes. Les principes affirmés en 2004 sont toujours valables, mais il serait convenable de parler toujours de « cultures » au pluriel.

Johanne Bouchard, assistante de recherche de l'Institut Interdisciplinaire d'Étique et des Droits Humains de l'Université de Fribourg (Suisse) a été d'accord sur la convenance de réaffirmer les principes et d'exposer les réussites de la dernière décennie. Elle a suggéré de récupérer les concepts d'« engagement » et de « responsabilités » utilisés dans le document de 2004. En même temps elle a rappelé l'élaboration d'un document d'outils en 2006 pour la mise en place de l'Agenda 21 de la culture (stratégie culture locale ; charte de droits et de responsabilités culturelles ; conseil de culture ; évaluation de l'impact), qui maintenaient leur importance. Finalement, elle a recommandé d'éviter parler de « culture » au singulier et d'évoquer plutôt les ressources, les facteurs, « culturels ».

Frédéric Vacheron (UNESCO) a suggéré la pertinence d'introduire des références au rôle de la culture dans la résolution de conflits, dans les contextes d'aide humanitaire et dans des situations de désastres naturels (tremblements de terre, etc.).

2.3. Débat sur l'ébauche du nouvel Agenda 21 de la culture: principes

Catherine Cullen a de nouveau ouvert le débat, en demandant que les apports se centrent sur les principes du document présenté.

Manon Gauthier (Montréal) a remarqué l'importance de pouvoir compter sur un outil qui soit en même temps compréhensible et précis. Elle a souligné le besoin d'aborder la planification du territoire et d'introduire une réflexion sur la qualité culturelle du territoire: une approche intégrale du territoire qui intègre le paysage, l'art public, le patrimoine, l'architecture et le design.

Martín Levenson (Ville de Mexico) l'a rejoint sur le besoin de développer davantage la réflexion sur le patrimoine et sur l'art populaire dans le cadre de la gestion du paysage. Dans la partie correspondant aux principes, il serait convenable de donner plus de force à la cohésion sociale, à la convivialité, à la culture de la paix, à l'attention aux collectifs les plus vulnérables et à la reconstruction du tissu social au moyen de la culture. Dans ce but, le concept de « développement culturel communautaire » pourrait être utile. Il faudrait aussi renforcer le lien entre éducation et culture et parler de transversalité afin d'attirer l'attention des autres départements du gouvernement local.

Claudia Patricia Restrepo Montoya (Medellín), a été d'accord sur le besoin d'aborder la culture de la paix et sur le rôle de la culture pour produire la résilience. Elle a remarqué le besoin d'approfondir davantage, dans la partie des principes, la réflexion autour du rapport entre culture et développement durable, afin d'affirmer la première comme quelque chose de fondamental et non pas comme quelque chose d'additionnel. Au fond, le document devrait constituer une forme de résistance à certains modèles et devrait revendiquer que c'est depuis le niveau local que le développement se construit.

Mariana Andrade (Quito), a remarqué l'importance que les communautés puissent déterminer leur modèle de développement. Dans ce sens, elle est pour l'axe culture-territoire comme rapport fondamental du développement, avec des dynamiques qui répondent au territoire (il n'y a pas de recettes universelles) et depuis la culture, quittant les modèles fondés sur la démographie et l'économie.

Leônidas José de Oliveira, Secrétaire à la Culture de Belo Horizonte (Brésil), a remarqué l'importance du travail partant du patrimoine matériel et de l'immatériel et a demandé des références plus explicites sur ces deux concepts et sur leur rapport avec le territoire et avec la planification urbaine. Dans sa ville, la planification territoriale doit passer par la culture: on ne peut pas intervenir sur l'espace public sans consulter au préalable le département de la culture et sans évaluer les impacts culturels de l'action. Si l'on parle de patrimoine d'une manière plus explicite et si l'on peut avoir une incidence sur la gestion des ressources, on renforce le rôle de la culture dans le modèle de ville.

Marta Bustos Gómez (Bogotá) a introduit une réflexion sur la manière d'énoncer les principes du document: quelques-uns étaient plus des actions que des principes, et il serait convenable de les revoir pour pouvoir compter sur une déclaration plus forte en termes politiques. Il serait

nécessaire aussi de revoir l'ordre des principes et de rendre plus explicite leur rapport mutuel, de donner des définitions plus explicites dans certains cas, d'incorporer des références aux relations intergénérationnelles, à la perspective de genre et à la solution pacifique des conflits, de parler de « démocratie culturelle » plutôt que d'« accès à la culture » (qui présuppose l'existence d'une culture déjà construite), de renforcer la dimension démocratique de la culture et d'éviter une vision anthropocentrique dans la définition des droits culturels, en intégrant le rapport entre culture et nature.

Johanne Bouchard (Université de Fribourg) a suggéré qu'on parle d'équité entre les territoires dans le cadre des réflexions sur la planification territoriale. Johanne Bouchard a proposé de parler de "groupes vulnérables" comme un concept générique, sans donner de précisions sur un groupe spécifique. Il serait convenable aussi de mieux expliquer le principe relatif aux liens entre culture et développement durable.

Mariana Andrade (Quito) a indiqué la convenance d'introduire le concept de "sens culturel" et d'aborder la subsistance des peuples ancestraux. Elle a souligné l'importance de l'espace public et d'introduire un horizon de sens à moyen et à long terme. Le Secrétariat a élaboré un document avec des amendements à l'ébauche du nouvel Agenda, qui devrait être envoyé par courriel à la coordination de la Commission Culture.

Francisco José García, directeur général du Patrimoine culturel et de Qualité du Paysage Urbain de la Mairie de Madrid (Espagne), a parlé de l'importance de refléter l'idée de transversalité qui peut aider pour d'autres entrées dans la gestion municipale avec des implications spéciales sur la gestion du patrimoine et du territoire. Il faudrait introduire de même l'idée de "paysage urbain", transversale elle aussi et avec un potentiel qui crée des villes plus conviviales et respectueuses.

Claudio Lillo Aranda (conseiller auprès du le Conseil de la Culture et des Arts de Araucanía, Chili), a remarqué l'importance de pouvoir compter sur des indicateurs concernant les questions du contexte social. Il a remarqué aussi le besoin de revendiquer la stabilité dans les systèmes de financement : au Chili il n'y a pas de financement structural pour des programmes culturels mais seulement sur la base de projets précis.

Eduardo Vázquez (Ville de Mexico) a suggéré de conserver les principes énoncés dans l'Agenda de 2004, au moyen d'une nouvelle déclaration les réaffirmant. Il a été d'accord sur la convenance de publier une déclaration ou un communiqué après la réunion de Buenos Aires, pour expliciter l'identification des bonnes pratiques dans plusieurs villes du monde et en vue de l'engagement de les partager. Il a insisté sur le besoin d'affirmer que l'inclusion sociale exigeait la reconnaissance de la diversité culturelle, d'aborder la tension dialectique entre le rôle communautaire du patrimoine et son utilisation par les forces économiques, et de garantir l'accès aux moyens de communication comme une partie des droits culturels.

Gonzalo Halty (Montevideo) a parlé du besoin de revoir l'utilisation de la langue dans le texte pour le rendre moins masculin.

George Xolile, directeur exécutif de la South African Local Government Association (SALGA, Afrique du Sud), a validé les principes proposés mais a demandé d'explicitier davantage les domaines de compétence des gouvernements nationaux et des gouvernements d'autres niveaux inférieurs de l'administration. Les gouvernements nationaux doivent être responsables du renforcement de l'identité nationale et de la garantie du financement des gouvernements locaux. Dans ce sens, il est important de parler de rôles, de responsabilités et de besoin de ressources.

Alonso Murillo Valverde, le conseiller de la ministre de la Culture et de la Jeunesse de Costa Rica, a demandé un plus grand effort de communication et d'explication de l'Agenda 21 de la culture. À certains moments, il pourrait rester une sensation que le document a été élaboré pour les villes riches : il est nécessaire de le rendre plus « terre à terre » afin de faciliter son adoption par des gouvernements locaux avec moins de ressources.

Frédéric Vacheron (UNESCO) a demandé que les principes concernant la notion de « paysage culturel » déjà établie dans quelques documents internationaux, le soit aussi explicitement dans le guide d'application. Il a aussi remarqué le besoin d'intégrer les alliances avec le secteur privé, en reconnaissant que les gouvernements ne peuvent pas tout faire.

Eduard Miralles (Fondation Interarts) a suggéré d'incorporer un préambule de principes afin de relier plus explicitement le particulier avec l'universel, et le local avec le global car il ne s'agit pas de liens évidents. Il serait convenable aussi d'expliquer dans les principes la notion de "durabilité culturelle", c'est-à-dire d'agir dans la culture comme un "combustible" et une matière première principale pour tous les domaines du développement. Il existe une grande confusion sur ce terrain et un risque clair de rester un secteur subsidiaire de la durabilité environnementale et de la durabilité en général. Il a demandé d'introduire des nuances dans le rapport entre culture, communauté et territoire, tenant compte du fait qu'il existe aujourd'hui de nombreuses diversités et que l'identité doit être interprétée comme un processus. Quand il a parlé des cultures ancestrales il a dit qu'il était nécessaire d'assurer qu'elles puissent être en rapport avec la modernité, pour leur bénéfice. Finalement, il a proposé d'introduire des références à la dimension virtuelle de l'espace public et d'être conscients des risques de la transversalité: même s'il faut la demander, il est nécessaire de garantir que les politiques culturelles soient structurales et aient des ressources.

George Xolile (SALGA) a expliqué que dans des contextes comme le contexte sud-africain, il est nécessaire d'aborder des questions comme l'héritage du colonialisme, l'instrumentalisation de la culture dans ce contexte et la maltraitance reçue pendant des années par les communautés indigènes parmi d'autres.

Antonio Aniesa (« Plaine Commune ») ajouté que l'Agenda 21 de la culture devait être un document des gouvernements locaux, un engagement de ceux-ci envers le développement culturel, plutôt qu'un manifeste du secteur culturel. Il s'agit de revendiquer le droit à la ville au moyen de la culture, une "réappropriation" de la ville par les personnes, ce qui est significatif dans les zones périphériques des espaces urbains entre autres.

Mariana Andrade (Quito) et Manon Gauthier (Montréal) ont été d'accord sur la pertinence de publier une déclaration ou un communiqué de conclusion, suite à la réunion tenue à Buenos Aires, qui devrait permettre de renforcer la dimension culturelle des villes et de réitérer les valeurs de communication et de démocratie.

Martín Levenson (Ville de Mexico) a présenté la possibilité d'intégrer dans les principes, une référence au renforcement institutionnel nécessaire dans les aires de politique culturelle des gouvernements locaux qui sont en général faibles. Il a aussi estimé convenable d'inclure des références à la planification à moyen et à long terme.

Comme conclusion de la première journée, Jordi Pascual, coordinateur de la Commission de culture de CGLU, a exprimé la volonté d'intégrer dans la version suivante du document, dans la mesure du possible, les apports reçus pendant le débat. Il a remarqué la diversité d'interprétations qu'entraînaient certains concepts (tels qu'« agenda » ou « outils »), en partie à cause des nuances propres aux différentes langues de travail utilisées.

2.4. Débat à partir de l'ébauche du nouvel Agenda 21 de la culture : «Guide d'application »

La réunion s'est poursuivie pendant la matinée du 2 octobre. Catherine Cullen a ouvert la session et a proposé d'intégrer les apports au « Guide d'application » compris dans l'ébauche qui avait été précédemment distribuée.

Manon Gauthier (Montréal) a tout d'abord abordé l'axe consacré à la culture et à la planification urbaine: elle a demandé d'envisager le sujet concernant la gestion et l'ordre culturels du territoire, tout en remarquant le rôle des acteurs et des instruments propres à la culture dans le contexte de la planification territoriale; les artistes – par exemple – ainsi que le design, l'architecture, le paysage, l'art public, etc. On peut en trouver des exemples dans le domaine

thématique relatif au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO. Ensuite, et par rapport au lien existant entre la culture et l'écologie, elle a sollicité le renforcement de l'interdépendance entre biodiversité et diversité culturelles tout en reconnaissant le rôle du design dans la gestion du contexte naturel et de l'adoption des pratiques « écoresponsables ».

À propos de la gouvernance, Eduardo Vázquez (Ville de Mexico) a considéré pertinent de demander quel était le pourcentage du budget local destiné à la culture. Quant à l'inclusion sociale, il a suggéré d'ajouter toutes les questions concernant : 1- les acteurs ou les groupes considérés dans la promotion de l'activité culturelle et 2- l'accessibilité des moyens de communication et la possibilité d'y intégrer la diversité culturelle. Finalement, il a fait référence au besoin d'assurer que toute l'information obtenue par le biais du questionnaire soit à la base d'un diagnostic utile favorisant le renouvellement des politiques.

María Victoria Alcaraz (Buenos Aires) a rejoint les apports sur l'inclusion sociale provenant de la Ville de Mexico. Elle a indiqué que le processus d'autoévaluation peut aussi être utile aux agents de la société civile.

Catherine Cullen a ajouté que le questionnaire devrait être interprété comme une recommandation, tout en remarquant qu'il contient certaines questions qui ne sont pas valables pour toutes les villes et qu'en revanche, d'autres pourraient avoir besoin d'aborder d'autres questions.

Valentine Roy, responsable de la Communauté Urbaine "Plaine Commune" (France), a indiqué qu'au-delà des artistes, la citoyenneté devrait aussi participer à la définition des priorités et des éléments de la gestion et de l'ordre du territoire. Quant aux budgets publics, elle a suggéré de considérer aussi bien les dotations propres du milieu culturel que les ressources d'autres secteurs de l'action publique, destinées à la culture. Finalement, elle a présenté le besoin d'assurer que les agents culturels de la société civile participent aux débats autour de l'Agenda 21 de la culture.

Gonzalo Halty (Montevideo) a admis la difficulté d'établir un pourcentage du budget commun pour la culture. Cependant, il a proposé d'explicitier un besoin : la culture devrait être intégrée aux priorités municipales les plus marquantes. En ce qui concerne la gouvernance, il serait nécessaire de penser à des projets culturels de la société civile durables, sans oublier le rôle du secteur privé dans le système culturel de la ville. La durabilité implique aussi l'existence des processus de formation et de réflexion concernant l'utilisation de ressources et des stratégies de financement. Il a aussi mentionné le cas du Conseil départemental Culture de Montevideo qui a permis de consolider des programmes et de transférer certaines responsabilités à la société civile.

Enrique Glockner partenaire de l'IGC Consultants (Puebla – Mexique) a exposé la convenance d'aborder le sujet de la mobilité urbaine et celui de l'accès de la citoyenneté aux activités culturelles compte tenu des distances, du coût du transport, etc. Le transport public peut constituer, un espace de dialogue et d'interaction, bref un espace public.

Nancy Duxbury, chercheuse du Centre des Études Sociales de l'Université de Coimbra (Portugal) a remarqué le potentiel du « Guide d'application » en vue de l'implication et de la conscientisation des villes et de favoriser la valorisation de leurs aspects les plus marquants ainsi que de tous ceux qui pourraient servir d'apprentissage à d'autres. Les catégories signalées dans les axes pourraient être très importantes pour apprendre et pour communiquer.

Claudio Lillo Aranda (Membre du Conseil de la Culture et des Arts d'Araucanía) a remarqué le besoin d'établir des standards de qualité ou des recommandations minimales, comme par exemple l'existence d'un département communal de culture à financement structural. Au Chili, seulement 25 % des communes ont un département de culture.

Marta Bustos Gómez (Bogotá) a sollicité que l'ensemble du document ait une séquence plus logique. Pour ce faire, il faudrait modifier l'ordre des axes et réviser la formulation de quelques énoncés, abordés sous la forme de propositions ou de descriptions. L'axe des droits culturels devrait comprendre, pour commencer, les libertés culturelles et la connaissance explicite des

droits culturels. Quant à la planification urbaine, le texte d'introduction devrait aller au-delà de la conception physique du territoire ; souligner que l'absence d'une réflexion culturelle dans le planning frappe non seulement le secteur culturel mais aussi l'ensemble de la population. Finalement, elle a ajouté qu'il faudrait faire référence aux zones rurales et aux environnements métropolitains. Elle a aussi refusé le concept de "désert culturel". Par rapport à l'axe culture et écologie, elle a demandé une plus grande clarté conceptuelle (dans l'usage des termes tels qu' "écologie", "environnement", "ressources naturelles", etc., et leur lien avec le développement durable) et de réviser la manière dont on parle de la durabilité dans les pratiques agricoles. Dans le domaine de la culture et de l'éducation, il faudrait aussi revoir l'affirmation initiale car ce qui est « culturel » n'est pas seulement un moyen mais aussi une forme de connaissance en elle-même. Par rapport à l'inclusion sociale, il serait convenable de mieux définir la "pauvreté" et d'examiner si le problème ne se trouve pas surtout dans la distribution de la richesse. Elle a aussi demandé de réfléchir autour du concept de "villes intelligentes" car il doit toujours se rattacher à celui de développement durable. Pour finir, elle a averti sur le besoin de réviser les titres et les sous-titres de chaque axe afin d'assurer leur correspondance avec les sujets traités ultérieurement.

Claudia Patricia Restrepo Montoya (Medellín) a expliqué qu'ils avaient comparé l'ébauche du « nouvel agenda 21 de la culture » avec la « Charte de Medellín », approuvée en avril 2014 dans le cadre du 7^{ème} Forum Urbain Mondial². Les observations suivantes provenaient de cette analyse. Elle a demandé que le développement de l'axe consacré à la culture et à l'éducation dépasse l'éducation artistique et culturelle, en concordance avec son sous-titre qui fait référence à la citoyenneté active. Dans le domaine de l'urbanisme et de la planification du territoire, elle a parlé de l'intégration de l' « esthétique en tant que position éthique » ce qui rend nécessaire que l'esthétique se traduise de la même manière dans la dimension urbaine que dans les pratiques proprement artistiques. Les réflexions autour de l'écologie devraient se faire à partir d'une compréhension de la durabilité en tant qu'élément de cohésion –comprenant aussi le fait culturel – et d'une vision de l'écologie allant au-delà des ressources naturelles et de l'environnement. Par rapport à l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté, l'inclusion et l'équité devraient être considérés comme des défis prioritaires pour la culture car celle-ci a la capacité de promouvoir des environnements d'équité et de contribuer à l'inclusion plutôt qu'à la lutte contre la pauvreté en termes économiques.

Johanne Bouchard (Université de Fribourg) a observé que quelques éléments pourraient passer d'un axe à un autre afin de gagner en cohérence. Ce serait le cas notamment de quelques références aux droits culturels. En ce qui concerne l'axe de planification urbaine, il conviendrait de réviser le langage pour intégrer quelques territoires (par exemple, les zones rurales). De la même manière, il serait peut-être nécessaire d'aborder sur l'axe de la gouvernance, le devoir d'interaction entre les territoires (par exemple au niveau métropolitain ou international). Pour ce qui est des axes de l'éducation et de l'écologie, il faudrait mieux définir quelques concepts, et en général, il serait nécessaire d'établir un fil conducteur plus clair entre les paragraphes et d'assurer un concept large de « culture ». Quant au domaine de l'inclusion sociale, des références à la « création de la richesse », à la « création de bon sens » et au fait de reconnaître l'existence de « pauvretés » diverses, pourraient être introduites.

Michel Vallée (Vaudreuil-Dorion) a demandé une définition plus précise de ce qu'implique la « participation dans la vie culturelle ». Dans le domaine de l'inclusion sociale, il faudrait intégrer la dimension intergénérationnelle. Il serait nécessaire aussi d'assurer que l'Agenda 21 de la culture réponde à un partenariat de toute la communauté plutôt qu'à une initiative exclusive du gouvernement local.

Alonso Murillo Valverde (Ministère de la Culture et de la Jeunesse de Costa Rica) a introduit une réflexion se rapportant au fait de produire du tourisme, grâce à l'investissement culturel. Dans ce sens, il serait nécessaire d'intégrer un point concernant le lien existant entre la culture et le tourisme pour assurer la protection des manifestations et des ressources culturelles. Quant à la participation citoyenne dans la vie culturelle, il faudrait distinguer différentes modalités d'implication (consultation, production, participation active, etc.).

² La *Charte de Medellín. Sur l'avenir humain des villes du monde* (2014) est disponible sur : <http://es.urbansolutionsplatform.org/conocimientos/carta-medellin/> [vu le 30/10/2014]

Manon Gauthier (Montréal) a suggéré d'introduire sur l'axe relatif à la culture et l'éducation l'item collaboration avec d'autres institutions locales, liées au monde du savoir. Elle a remarqué que le grand nombre d'apports reçus pendant le déroulement de la réunion permettrait un bon travail de révision et qu'ils serviraient à constater les progrès réalisés au cours des années. Elle a finalement fait référence à l'importance des indicateurs en tant que méthodologie d'auto-évaluation et d'éléments prospectifs favorisant le développement des villes dans les 10 années à venir.

Luciano Ojeda (Santiago de Chile) a recommandé d'inclure les organisations de la société civile et leur nécessaire formalisation dans les réflexions sur la participation citoyenne. Au Chili, la prédominance de l'informel limite parfois les possibilités de l'appui public. Dans ce sens, il a remarqué le besoin d'insister davantage sur la promotion de l'équité et du rôle de la culture, plutôt que sur la lutte contre les pauvretés. Il trouve important aussi de remarquer que le tourisme culturel permet de faire avancer l'industrie touristique dans le monde et, en même temps, d'intégrer des mesures garantissant la durabilité culturelle dans ces contextes-là. La richesse ainsi produite reviendrait sur le territoire culturel local et permettrait d'explorer les opportunités qui en découleraient. Il a finalement sollicité que le questionnaire se transforme en un tableau d'indicateurs afin de faciliter l'auto-évaluation et la comparaison.

Eduard Miralles (Fondation Interarts) a considéré que la participation citoyenne ne pouvait pas être seulement un processus ou une affaire de gouvernance pour l'Agenda 21 de la culture, mais qu'elle constitue un aspect essentiel de la création de la citoyenneté. Pour ce faire, il faudrait renforcer le lien entre les axes des droits culturels et ceux de la gouvernance. Il a averti sur la complexité conceptuelle des notions telles qu' « Inclusion », « exclusion » ou « cohésion ». Ladite complexité devient de plus en plus grande lorsqu'on travaille avec plusieurs langues. En citant Eduard Delgado, il a considéré que la référence clé, en ce qui concerne l'apport de la culture à l'inclusion, est la reconnaissance : la culture permet que ce qu'apportent certains collectifs s'insère dans la narrative: il serait convenable de le refléter dans le document. Par rapport au tourisme culturel, il a exprimé que n'importe quel type de tourisme est « culturel », qu'il soit durable ou non. À son avis, la culture devrait aspirer à dessiner l'offre culturelle pour créer un cercle de virtuosité. Dans le cas contraire, le tourisme enfermerait différents risques pour la culture : « monoculture », une variabilité extrême des flux touristiques, un certain malaise chez la population autochtone, etc.

Francisco Marchiaro, secrétaire de la Culture de la Province de Córdoba (Argentine), a considéré que les apports réalisés dans le texte et dans le débat aident les participants – et ceux qui n'y étaient pas présents - à la réflexion. Dans ce sens, il a suggéré de penser à tous ceux qui ont moins d'opportunités et il a assuré que le processus de travail et d'élaboration du « nouvel Agenda 21 de la culture » est pluriel et communiqué à l'extérieur. Avec des activités de formation adéquates et en créant une plateforme de débat, plusieurs activistes pourraient en obtenir un bénéfice. Il a aussi remarqué les différences existantes entre les petites et les grandes villes, en ce qui concerne les possibilités d'intervenir dans les situations présentées par l'Agenda. Pour conclure, il a proposé de profiter des différentes visions des concepts clés et de leurs traductions pour créer ainsi une communauté virtuelle plurilingue qui puisse travailler et débattre sous un format « wiki » et générer un modèle vraisemblablement « glocal ».

Francisco José García a souligné la convenance d'inclure des références au « paysage urbain » et à la « dimension du patrimoine » des villes. Il a coïncidé avec l'idée de se référer au tourisme et a proposé d'intégrer des références dans le domaine éducatif afin de sensibiliser à la citoyenneté à la culture, au patrimoine ou à la mémoire.

María Victoria Alcaraz (Buenos Aires) a soutenu qu'il est nécessaire de prendre en compte les villes qui ne possèdent pas de secteur « Culture » ou qui ne disposent pas de ressources suffisantes ; que le document final devrait s'adapter à un travail à différentes échelles. Elle a rejoint ceux qui considéraient que les aspects esthétiques étaient importants pour améliorer les espaces publics et pour assurer que tout le monde ait accès à une dimension plus esthétique. Elle a aussi suggéré de rendre plus visible dans le « Guide d'application » de l'ébauche, l'idée qui place la culture comme le 4^{ème} pilier du développement durable.

Catherine Cullen a recueilli plusieurs questions et apports présentés tout au long de la matinée. Elle a affirmé que l'Agenda 21 de la Culture était dès le début d'un processus de partenariat et de participation partagée entre des gouvernements locaux et la citoyenneté. Elle a suggéré d'y ajouter des références au tourisme durable et de décrire les différentes modalités de la participation culturelle ainsi que d'éviter la notion de « désert culturel » car tout être humain est un être culturel.

Sur la même voie, Jordi Pascual, coordinateur de la Commission Culture de CGLU a signalé plusieurs aspects qui seraient révisés dans le document : la concordance entre titres, sous-titres et développements de chaque axe ; la définition de certains concepts-clés ; la simplification des questions en évitant celles qui représentent un énoncé en elles-mêmes et l'énumération de questions. Par rapport aux étapes du processus à venir, il a demandé d'envoyer par courriel les documents, comprenant des corrections, élaborés par quelques villes participantes. Il a mentionné que, dans le cadre du programme « Villes pilotes », des débats citoyens autour de l'Agenda 21 de la Culture seraient organisés. Il a aussi indiqué que la deuxième ébauche du « Nouvel Agenda 21 de la Culture » serait envoyée aux autres commissions de CGLU afin d'assurer l'intégration de toutes les perspectives sectorielles et qu'il serait présenté pendant la réunion du Conseil Mondial de CGLU à Haikou (Chine) en novembre 2014 pour garantir la légitimité du document final. Des éléments de l'Agenda de 2014 seront récupérés, surtout ceux qui concernent les principes et les engagements. Finalement, il a proposé de profiter de la session suivante pour débattre de la proposition d'auto-évaluation et des mécanismes les plus adéquats pour offrir de la visibilité aux villes qui souhaitent mener à bien un solide processus d'évaluation.

2.5. Débat sur les mécanismes de soutien aux villes pour une mise en place du Nouvel Agenda 21 de la Culture (2015-2017)

Après une pause, Jordi Pascual a repris la parole pour expliquer que depuis plusieurs années, un nombre considérable de villes ayant adhéré à l'Agenda 21 de la culture demandent un soutien (cadre de référence, experts, financement) pour sa mise en œuvre local. Il a aussi mentionné le besoin de rendre plus visibles ces villes qui ont fait preuve d'une grande qualité dans la mise en place pratique de l'Agenda et a rappelé que l'inscription restait toujours ouverte à d'autres villes portant un vif intérêt à y adhérer. Dans ce sens, un mécanisme similaire à celui des "Villes pilote" pourrait être proposé dans le but de présenter des observations aux politiques culturelles des villes participantes. Des experts ou d'autres villes le garantiraient, permettant ainsi la création de différents documents ou « produits ». Un mécanisme d'auto-évaluation, dont les résultats pourraient être partagés, compléterait cet exercice et permettrait de gagner en visibilité. Ensuite, un débat autour de toutes ces questions a été ouvert.

Mauricio Castro, Directeur du Centre Artistique et Culturel de Concepción (Chili) a expliqué que sa ville avait adhéré à l'Agenda 21 de la Culture au mois de mars, dans le cadre d'un processus de planification stratégique de la culture. Il garde un fort intérêt à mesurer les progrès des différentes étapes du plan. Il souhaiterait partager son expérience avec d'autres villes.

Alonso Murillo Valverde (Ministère de la Culture et de la Jeunesse de Costa Rica) a remarqué l'importance de la formation adressée aux gestionnaires culturels, ce qui est en contraste avec l'absence d'une offre de formation spécialisée dans certaines régions, comme par exemple en Amérique Centrale. Les seules activités de formation au Costa Rica sont : des ateliers très ciblés et des cours à distance offerts à travers des plateformes numériques étrangères. Le Ministère de la Culture et de la Jeunesse travaille pour pouvoir offrir une formation dans ce domaine.

Nancy Duxbury (Université de Coimbra) a fait référence aux stratégies suivies par la Creative City Network of Canada afin d'éveiller la conscience sur l'importance de la culture dans les villes. Parmi d'autres actions, ils ont cherché à participer à des conférences et à des publications d'autres secteurs de l'action publique. Elle a remarqué l'importance des études de cas, leur visibilité, et le fait de recueillir les bonnes pratiques sur des rapports thématiques. C'est pourquoi elle a trouvé très adéquate la proposition formulée par Jordi Pascual.

Silvana Ayala Forno, chargée du programme Réseau Culture du Conseil National de la Culture et des Arts du Chili, a fait remarquer la similitude des enjeux identifiés par plusieurs villes. La volonté politique et celle des individus sont des aspects fondamentaux. Il est aussi nécessaire d'élaborer un discours dépassant le secteur culturel et ses institutions : l'Agenda 21 de la Culture a les compétences pour l'obtenir. Elle a aussi remarqué l'importance de la sauvegarde et de la protection du patrimoine dans le document, ainsi que le fait d'avoir une vision plus large vis-à-vis de la participation culturelle.

Michel Vallée (Vaudreuil-Dorion) a exposé que la visibilité externe était essentielle pour les responsables publics et pour la population. Le défi est de s'approprier de l'Agenda 21 de la Culture même sans cette reconnaissance externe. Une possibilité serait celle d'offrir aux villes un tableau leur permettant d'identifier les bonnes pratiques.

Ricardo Basualdo (chercheur et activiste, France et Argentine) a constaté que, grâce aux échanges, on pouvait conformer une communauté de pensée. Celle-ci pourrait inspirer des mécanismes de jumelage (expériences locales) et des rencontres interpersonnelles.

Eunjoo Chae, coordinatrice du Département des Affaires Culturelles de Jeju (Corée), a exprimé sa satisfaction de la participation de Jeju au programme des « Villes pilote » qui a contribué au développement culturel local. Elle a remarqué que ces échanges devraient engager non seulement le gouvernement local mais aussi la communauté artistique et d'autres agents. Elle a aussi exprimé sa coïncidence avec l'idée d'aboutir à une plus large visibilité du programme.

George Xolile (SALGA) a fortement adhéré à l'esprit du "Nouvel Agenda 21 de la culture" qui a à cœur de réaffirmer ses principes et d'offrir des mécanismes d'évaluation. Cependant, il devrait aussi être un outil servant à sensibiliser d'autres acteurs autour du sujet de la culture, au-delà de ceux qui en sont déjà convaincus. Il faudrait chercher des modèles de reconnaissance externe adaptés aux petites villes ou permettant de favoriser le travail en réseau ainsi que l'appui et la reconnaissance réciproque au niveau national et régional. Il a aussi suggéré la possibilité de formuler des mécanismes d'évaluation ayant le format d'indices comparatifs. Enfin, il a demandé d'intégrer transversalement une perspective de genre dans toutes les stratégies.

Leônidas José de Oliveira (Belo Horizonte) a exposé que sa commune était une "Ville pilote" de l'Agenda 21 de la culture, ce qui suscite un grand enthousiasme et le respect de tous ses habitants. L'échange d'expériences et la connaissance entre les villes sont devenus des faits obligatoires dans son cas, compte tenu du grand nombre de communes dans des États tels que Minas Gerais. Il a constaté que, malgré les multiples progrès observés au Brésil, il faut encore avancer dans beaucoup d'autres domaines, surtout si l'on considère la multiplicité d'axes thématiques formulés dans l'Agenda. Dans ce sens, il a remarqué l'importance des accords signés entre les gouvernements locaux et le gouvernement central, une formule qui a favorisé l'extension de l'Agenda 21 de la culture et qui l'a transformé en politique d'État. À Belo Horizonte, les principes de l'Agenda avaient été récemment considérés dans le processus d'élaboration d'un plan municipal de culture sur 10 ans. Il a finalement proposé d'aboutir à une plus grande collaboration entre les villes brésiliennes participantes à la réunion (Rio de Janeiro, Sao Paulo et Belo Horizonte).

Eduardo Vázquez (Mexico) a fait remarquer le besoin de socialiser d'une manière plus large les idées de l'Agenda 21 de la culture car il ne s'agit plus d'une promesse mais d'une constatation d'expériences qui peuvent devenir un fait viral. Il a suggéré d'en faire une diffusion sous forme de vidéos, de témoignages, d'échanges entre les villes, etc. Le profit social des politiques culturelles est fortement supérieur à celui apporté par d'autres politiques. Ceci devrait être communiqué en passant du langage narratif à d'autres comme le marketing, le cinéma, la radio, la poésie, le roman, etc. On envisagerait ainsi une vraie campagne de sensibilisation.

Mariana Andrade (Quito) a expliqué que sa commune est en train d'élaborer une ordonnance culturelle où les éléments de l'Agenda 21 de la culture seront intégrés.

Johanne Bouchard (Université de Fribourg) a considéré convenable de compter sur une équipe

d'accompagnement formée par des experts et de capitaliser ainsi la connaissance disponible. Les mécanismes d'autoévaluation sont intéressants puisqu'ils reconnaissent la liberté des villes. Néanmoins, il est important d'assurer la participation des pouvoirs publics et de la société civile.

Antonio Aniesa (« Plaine Commune ») a remarqué qu'il serait important que l'ébauche du « nouvel Agenda 21 de la culture » soit partagée avec d'autres commissions de CGLU car il existe un grand nombre de personnes qui souhaiteraient faire des apports au texte. Il a aussi fait référence à l'importance d'impliquer plusieurs réseaux et de faire connaître l'Agenda à d'autres agents.

Gonzalo Halty (Montevideo) s'est engagé à faire connaître les résultats des débats ayant eu lieu à Buenos Aires à tous ceux qui n'ont pas pu y assister. Il peut le faire par le biais du réseau des communes de l'Uruguay et des conseillers culturels des municipalités de Montevideo. Il a exprimé son accord sur la proposition d'autoévaluation et d'accompagnement, qui pourrait contribuer à éveiller la conscience et à systématiser l'information ainsi qu'à assurer la communication externe. Même si dans les réseaux des villes on peut constater quelques asymétries, cela génère aussi des regards régionaux ou transversaux qui peuvent aider à développer de nouveaux rapprochements.

2.6. Prix international "CGLU - Ville de Mexico - Culture 21"

Eduardo Vázquez (Ville de Mexico) a pris la parole afin de s'exprimer sur le contexte du prix : pour la ville de Mexico, impulser cette initiative, est une manière d'adhérer encore plus à l'Agenda 21 de la Culture et de renforcer, depuis l'intérieur du pays, la réflexion mondiale sur la culture et le développement durable. Dans ce sens, les remises de prix à célébrer en novembre, seraient complétées par un séminaire de sensibilisation. Il a présenté le programme prévu, a invité toutes les villes à assister à la rencontre et à profiter de l'occasion pour visiter les équipements culturels de la ville. Finalement, il a annoncé la prévision d'une Rencontre Internationale sur l'Education Non-Formelle et sur la Culture Durable pour l'année 2015, pour laquelle la présentation d'expériences significatives au niveau international sera demandée. Il a dit espérer pouvoir compter sur la collaboration de la Commission Culture pour sa diffusion.

2.7. Sommet Culture de CGLU (Bilbao, le 18 mars 2015)

Iñaki López de Aguilera (Bilbao) a fait un exposé sur les préparatifs de cette rencontre qui devra servir à approuver le "Nouvel Agenda 21 de la culture" et constituera un espace de travail, de rencontre et d'apprentissage pour rendre visibles les sujets de débat. De ce fait, le programme prévoit la présentation d'expériences, entre autres, celles liées au programme de "Villes pilote". L'agenda provisoire du Sommet considère trois séances plénières (sur les droits culturels ; la culture et le développement durable ; et l'impulsion de l'agenda de développement post-2015), 12 séances parallèles et la réalisation de visites techniques des équipements. Prochainement, le lieu de la rencontre sera mis en ligne et les noms des conférenciers confirmés y seront publiés.

2.8. D'autres activités de la Commission Culture

Jordi Pascual, coordinateur de la Commission Culture de CGLU, a présenté les multiples activités déjà réalisées et en cours de réalisation:

- Des bonnes pratiques : en concordance avec la décision adoptée lors de la réunion de Lille-Métropole (2013), 19 fiches de bonnes pratiques ont été élaborées et traduites à trois langues pendant les derniers mois. De plus, le jury du Prix international "CGLU - Ville de Mexico - Culture 21" a suggéré que plus de la moitié des expériences des villes présentées pourraient être considérées comme bonnes pratiques, raison pour laquelle la commission travaille déjà à l'inclusion de 30 projets sur le site web. De plus, d'autres villes pourraient aussi proposer des expériences significatives, la base de données étant ouverte en permanence, avec des critères d'inclusion explicites et similaires à

ceux appliqués au Prix international ; les propositions devraient se rattacher à une série de mots clés.

- "Villes pilote" : le programme se trouve en plein développement, compte sur des visites d'experts prévues dans les semaines à venir. Chaque ville disposera de trois documents à la fin de l'exercice. Tout ceci sera présenté au Sommet de Bilbao.
- Campagne #culture2015goal: Jordi Pascual a présenté le processus d'élaboration du nouvel agenda d'Objectifs du Développement Durable (ODD) de la communauté internationale qui viendraient remplacer les Objectifs du Développement du Millénaire à partir de 2015. La Commission Culture travaille, d'un côté pour obtenir que l'objectif concernant les villes ait une « cible » culturelle, et de l'autre - en collaboration avec les réseaux- pour assurer que les aspects culturels soient présents dans la plupart des objectifs possibles (ceci après avoir su qu'un objectif spécifique pour la culture ne serait pas possible). Il a remarqué le caractère unique de la collaboration avec d'autres réseaux internationaux dans ce contexte et le soutien obtenu de la part de plus de 800 organisations. Il a aussi souligné le rôle de Catherine Cullen qui a participé à de nombreux forums comme porte parole et qui s'est battue pour la reconnaissance de la culture à l'intérieur et à l'extérieur de CGLU.

Pour sa part, María Bustos Gómez (Bogotá) a communiqué que sa ville serait le siège du 5^{ème} Sommet Mondial de CGLU en 2016. Entre la fin de l'année 2014 et 2015, sa dimension culturelle sera travaillée et toutes les villes seront invitées à y contribuer.

2.9. Clôture

Catherine Cullen a remarqué que le travail permanent et solide, mené à bien depuis longtemps, avait réussi à introduire de manière efficace le rôle de la culture dans le contexte du développement durable. Elle a remercié le travail réalisé par Jordi Pascual et la participation des représentants de toutes les villes présentes.

María Victoria Alcaraz, sous-secrétaire de Patrimoine Culturel de la Ville Autonome de Buenos Aires et co-présidente de la Commission Culture de CGLU, a remercié la qualité des participations de toutes les personnes présentes. Elle a aussi informé sur l'élaboration d'un communiqué de synthèse qui serait diffusé aux moyens de communication.

2.10 Conclusions

- La Commission Culture travaille dans l'élaboration d'un nouveau document qui mettra à jour l'Agenda 21 de la culture, son document fondateur, approuvé en 2004. Le nouveau document doit permettre de synthétiser la connaissance disponible sur la culture et le développement durable et sur le rôle des gouvernements locaux dans ce contexte. D'autre part, il doit favoriser la mise en place pratique de l'Agenda 21 de la culture, l'évaluation, la production de connaissance et l'échange d'expériences.
- Dans ce sens, la réunion de Buenos Aires a permis un exercice de débat et de réflexion intense autour de la première ébauche du document « Culture 21: Actions. Le guide international sur la culture dans le développement durable des villes », diffusé en mai 2014 et qui a été à son tour l'objet de nombreuses consultations pendant les derniers mois.
- La Commission Culture se réunira à Bilbao (18-20 mars 2015) dans le cadre du premier « Sommet Culture de CGLU » pour approuver ce nouveau document, pour partager des expériences et des connaissances et pour rendre visible le rôle des facteurs culturels dans le développement durable.
- Parallèlement, le programme « Villes pilote » mis en marche en 2014 permet d'analyser des expériences concrètes de mise en place de l'Agenda 21 de la culture et de mener des débats avec les gouvernements locaux et des agents de la société civile, autour des défis et des exigences de base du nouveau document. Ce programme pourrait être la base d'un nouveau mécanisme permanent d'auto-évaluation et d'échange d'expériences.

- Parallèlement, le lancement en 2014 du Prix international “CGLU – Ville de Mexico – Culture21” sert à reconnaître des expériences et des personnes qui contribuent à rendre visible le lien intime entre culture et développement durable.
- Pendant les prochains mois les priorités de la Commission seront la préparation du Sommet de Bilbao, la finalisation de « Culture 21: Actions » et l’élaboration d’un programme de soutien aux villes pour sa mise en œuvre en 2015-2017, fondé sur l’échange de connaissances, les bonnes pratiques et l’apprentissage entre pairs.
- Pendant les prochains mois le travail de la campagne #culture2015goal se poursuivra, qui a pour but d’intégrer les facteurs culturels dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) que la communauté internationale va approuver en 2015.
- Les villes et les gouvernements locaux, membres de la Commission, ainsi que de nombreux observateurs provenant d’institutions internationales, de réseaux nationaux et de la société civile, remercient Buenos Aires pour son accueil et pour la parfaite organisation de la réunion.

3. Annexes

- Le programme de la réunion de Buenos Aires est en annexe 1.
- La liste de participants est en annexe 2.
- Le programme de travail de la Commission en 2014 est en annexe 3.

Contact

Commission Culture de CGLU
CGLU
Carrer Avinyó, 15
08002 Barcelona

Email coordination@agenda21culture.net

Web www.agenda21culture.net

Twitter [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)

Annexe 1

Programme de la réunion de Buenos Aires

Langues. La réunion sera en français, anglais et espagnol. Traduction simultanée.

Lieu. Plusieurs espaces à Buenos Aires.

LUNDI 29 SEPTEMBRE 2014

- Arrivée et accueil.

MARDI 30 SEPTEMBRE 2014

- Séminaire ouvert. Le séminaire sera un point de rencontre entre les villes qui travaillent avec l'Agenda 21 avec des acteurs et des organisations clé de Buenos Aires.

MERCREDI 1 OCTOBRE 2014

- Discussion sur le contenu du nouvel Agenda 21 de la culture. Utilisez la première ébauche comme référence : www.nouvel.agenda21culture.net et venez avec vos propres propositions.

JEUDI 2 OCTOBRE 2014

- Discussion sur les mécanismes de soutien aux villes dans la mise en œuvre du nouvel Agenda 21 de la culture (2015-2017) : peer-review, auto-évaluation, bonnes pratiques, accompagnement, formation...
- Sommet Culture de CGLU
- Prix international « CGLU – Ville de Mexico - Culture21 »
- Activités de la Commission culture de CGLU en 2014 et 2015-2017

Annexe 2

Participants à la réunion de Buenos Aires

<i>Ville, gouvernement local ou organisation</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom (s)</i>	<i>Fonction</i>
Membres officiels			
Barcelone (Cat, Es)	Rosa	Mach	Directrice des activités culturelles
Belo Horizonte (Minas Gerais, Br)	Leônidas José	De Oliveira	Adjoint à la culture
Belo Horizonte (Minas Gerais, Br)	Telemachos	Telemachou	Conseiller à la Fondation Municipale pour la Culture
Bilbao (Pays Basque, Es)	Jesús María	Manzano García	Directeur du service International
Bilbao (Pays Basque, Es)	Iñaki	López de Aguilera	Directeur du service Culture
Bogota (Co)	Marta	Bustos Gómez	Directrice des Arts, de la Culture et du Patrimoine du Secrétariat Culture, Loisirs et Sports du district de Bogota
Buenos Aires (Ar)	Hernán	Lombardi	Ministre de Culture et Tourisme de la Ville de Buenos Aires Co-président de la Commission culture de CGLU
Buenos Aires (Ar)	María Victoria	Alcaraz	Vice ministre de Patrimoine Culturel de la Ville de Buenos Aires
Buenos Aires (Ar)	María Eugenia	Santar	Agente de Patrimoine Culturel, Ville de Buenos Aires
Concepcion (Chili)	Álvaro	Ortiz Vera	Maire
Concepcion (Chili)	Mauricio	Castro	Directeur du Centre Artistique de Concepcion
Concepcion (Chili)	Sebastián	Torres	Manager culturel de la Corporation Culturelle des Artistes de l'Acier
Cordoba (Ar)	Francisco	Marchiaro	Adjoint à la Culture
Interlocal (int)	Diana	López	Présidente du réseau Interlocal
Jeju (Corée)	Mi Suk	Jeung	Directrice du service Politiques Culturelles
Jeju (Corée)	Eunjoo	Chae	Coordinatrice du Département Culture
La Paz (Bo)	Walter	Gómez Méndez	Adjoint aux Cultures du Gouvernement Autonome Municipal de la Paz
Lille Métropole (Fr)	Catherine	Cullen	Présidente de la Commission culture de CGLU
Medellin (Co)	Claudia Patricia	Restrepo Montoya	Déléguée à l'Éducation, la Culture, la Participation, les Loisirs et le Sport
Ville de Mexico (Mx)	Eduardo	Vázquez	Adjoint à la culture du gouvernement du District Fédéral de Mexico Co-président de la Commission culture de CGLU

Ville de Mexico (Mx)	Martín	Levenson	Conseiller à l'Adjoint à la culture du District Fédéral de Mexico
Montevideo (Uruguay)	Gonzalo	Halty	Directeur du service Promotion Culturelle du Département Culture
Montréal (Québec, Ca)	Manon	Gauthier	Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie et du statut de la femme. Co-présidente de la Commission culture de CGLU
Montréal (Québec, Ca)	Caroline	Poirier	Agent de développement culturel
Plaine Commune, Communauté Urbaine (Fr)	Antonio	Aniesa	Responsable des Relations Internationales
Plaine Commune, Communauté Urbaine (Fr)	Valentine	Roy	Chef de projet
Quito (Ecuador)	Mariana	Andrade	Adjointe à la Culture
Rio de Janeiro (RJ, Brasil)	Claudia Maria	Mendes de Almeida Pedrozo	Chef de Cabinet et Adjointe suppléante
Rosario (Ar)	Horacio	Ríos	Adjoint à la Culture et l'Éducation
Santiago de Chile (Chili)	Luciano	Ojeda	Coordinateur des Prix de la Municipalité
Sao Paulo (SP, Br)	Paulo	Menechelli	Conseiller aux Affaires Internationales du service municipal pour la culture
Association de Gouvernement Local d'Afrique du Sud (SALGA) (Afrique du Sud)	George	Xolile	Directeur exécutif
Vaudreuil-Dorion (Québec, Ca)	Michel	Vallée	Directeur des Arts et de la Culture
Observateurs			
Canelones (Uruguay)	Alfredo	Fernández Sande	Directeur de la Culture
Conseil National de la Culture et des Arts (Chili)	Silvana	Ayala Forno	Chargée du Programme de Réseaux culturels
Conseil de la Culture et des Arts d'Araucanía (Chili)	Claudio	Lillo Aranda	Consultant et sociologue sur la culture
Centre de Développement Culturel, Baku (Azerbaïdjan)	Geray	Alibayov	Président
Fondation Interarts, Barcelone	Eduard	Miralles	Président
IGC Asesores, Puebla (Mx)	Enrique	Glockner	Partenaire
IGC Asesores, Puebla (Mx)	Fritz	Glockner	Partenaire
Madrid (Madrid, Es)	Francisco José	García	Directeur Général du service pour Patrimoine Culturel et Qualité du Paysage Urbain, Service des Arts, des Sports et du Tourisme
Maldonado (Uruguay)	Luis Alberto	Pereira	Directeur de programmation culturelle
Ministère de la Culture et de la Jeunesse (Costa Rica)	Alonso	Murillo Valverde	Conseiller délégué à la ministre
Paso de los Libres (Ar)	Ramón Alfredo	Blanco	Adjoint à la Culture
RBCONSEILS (Fr)	Ricardo	Basualdo	Directeur adjoint

UNESCO (int)	Frédéric	Vacheron	Responsable régional du Programme Culture, Bureau de l'UNESCO de Montevideo
Université Catholique de Temuco (Chili)	Marietta	Gedda Muñoz	Coordinatrice du Programme VivaComuna
Université de Coïmbra (Ptl)	Nancy	Duxbury Carreiro	Experte-Chercheuse du Centre d'Études Sociales
City University - Londres (UK)	Cecilia	Dinardi	Chercheuse doctorante
Université de Fribourg (Suisse)	Johanne	Bouchard	Assitant de recherche de l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et Droits Humains
CGLU			
Commission culture	Jordi	Pascual	Coordinateur
Commission culture	Jordi	Baltà	Consultant
Excusés			
Angers (Fr)	Alain	Fouquet	Adjoint à la culture et au patrimoine Vice-présidence de la Commission culture de CGLU
Bahía (Br)	Antônio Albino Canelas	Rubim	Adjoint à la culture, Gouvernement de Bahia
Barcelone (Cat, Es)	Jaume	Ciurana	Adjoint à la Culture, à la Créativité, à la Connaissance et à l'Innovation Vice-président de la Commission Culture de CGLU
Belen (Costa Rica)	Liliana	Ramirez Vargas	Présidente de la Fondation Culturelle de Curitiba
Cités Unies France (Fr)	Virginie	Rouquette	Chargée de mission, Pôle Méditerranée – Culture
Cultural Development Network Victoria (Au)	John	Smithies	Directeur
Culture Action Europe	Luca	Bergamo	Secrétaire général
Curitiba (Paraná, Br)	Marcos Antonio	Cordioli	Adjoint à la culture
Dakar (Sn)	Khalifa	Sall	Maire
Dakar (Sn)	Abdoulaye Elimane	Kane	Conseiller culturel du Maire de Dakar
Dortmund (NRW, De)	Kurt	Eichler	Directeur du service culture
FAMSI (Andalucía, Es)	Antonio	Zurita	Directeur exécutif
Métropole de Konya (Turkey)	Mücahit Sami	Küçüküktügli	Chef du Département Culture et Affaires Sociales
Métropole de Konya (Turkey)	Selim Yücel	Güleç	Chef du Département Relations Étrangères
Les Arts et la Ville (Québec, Ca)	Linda	Roy	Secrétaire générale
Lima (Perú)	Pedro Pablo	Alayza	Vice-président du département Culture
Lisbonne (Pt)	Catarina	Vaz Pinto	Adjointe à la culture
Milan (It)	Filippo	Del Corno	Adjoint à la culture Vice-président de la Commission Culture de CGLU
Milan	Irma	Dioli	Coordinatrice de Réseaux

(It)			Culturels, Direction de la Culture
Nhimbe - Bulawayo (Zimbabwe)	Joshua	Nyapimbi	Directeur
Novi Sad (Voivodina, Serbie)	Biljana	Mickov	Chercheur, conservateur, activiste
Porto Alegre (RS, Br)	Roque	Jacoby	Adjoint à la culture
Porto Alegre (RS, Br)	Vitor	Ortiz	Conseiller à l'Adjoint à la culture
Reseauculture21.fr (Fr)	Christelle	Blouët	Coordinatrice
Roberto Cimetta Fund (int)	Ferdinand	Richard	Président
Université Laval (Québec, Ca)	Antoine	Guibert	Consultant en culture et développement durable
Utrecht (NL)	Hans	Sackers	Chef du Département Stratégies et International
Conseil Municipal Populaire de Wuhan (République Populaire de Chine)	Mr Yu	Jianhai	Directeur adjoint
Conseil Municipal Populaire de Wuhan (République Populaire de Chine)	Ms. Zhang	Tianzhi	Chef du Département Coopération, service des Affaires Étrangères du Gouvernement Municipal Populaire de Wuhan
	Gonzalo	Carámbula	Membre du Jury du Prix International "CGLU – Ville de Mexico – Culture 21"

Annexe 3

Programme de travail de la Commission en 2014

1. GOUVERNANCE et FINANCEMENT

ACTIVITÉ 1 : Consolider la gouvernance avec 3 nouveaux membres du BUREAU

Les 3 nouveaux membres devraient appartenir à des zones non-couvertes encore : Asie-Pacifique, Afrique, Eurasie ou Moyen Orient. Relation active avec les sections de CGLU.

ACTIVITÉ 2 : Une réunion du BUREAU tous les 3 mois.

Réunion virtuelle / téléphone ou présentielle.

ACTIVITÉ 3 : Déterminer les nouveaux budgets à partir de 2015

Analyser et arriver à un accord sur ce schéma le plus vite possible. Les villes qui forment le BUREAU ont convenu d'un schéma de financement pour 2013 et 2014. Nous devons convenir d'un nouveau schéma de financement à partir de 2015. Ceci devrait aller de pair avec le nouvel A21C.

ACTIVITÉ 4 : Organiser une réunion de très haut niveau de la Commission

C'est pendant la réunion qu'il faudrait discuter des principaux contenus du nouvel Agenda 21 de la culture. Si possible, une ville qui fait partie du BUREAU devrait organiser cette réunion. Buenos Aires

2. INTELLIGENCE

a. Consolider un nouveau processus A21C avec de nombreux fils de discussion ouverts

ACTIVITÉ 5 : Nouveau brouillon

Nous avons besoin d'une première ébauche en juin (coordinateur) et une deuxième ébauche presque finale en septembre 2014 pour permettre le débat. Le CONTENU du nouveau document : environ 15 paragraphes qui rappellent les grands principes de l'Agenda 21 de la culture et 8 programmes pilote ("engagements") qui invitent les villes à les implanter.

ACTIVITÉ 6 : Réunions

Organiser au moins trois réunions pour débattre du nouvel agenda en 2014. Ces réunions pourraient avoir lieu à Buenos Aires, Milan et une autre ville sur un autre continent : peut-être à Taipei à l'occasion du congrès ASPAC ? Ou en Afrique du Sud ? Ou alors à Montréal / Les Arts et la Ville ? L'une de ces réunions devrait aussi servir à réunir la Commission culture.

ACTIVITÉ 7 : Articles écrits par des experts

Nous devrions obtenir au moins 10 articles (4 ou 5 pages) qui seraient la base du nouveau document. Ils devraient tous être terminés et publiés en janvier 2014. En outre, pourrions-nous demander à des personnes clé (30 environ) d'écrire un article d'une page ? Les articles écrits par Patrice Meyer-Bisch, Eduard Miralles et Robert Palmer sont presque prêts.

ACTIVITÉ 8 : "Messages clé" par les villes.

Environ 30 villes pourraient écrire un article court sur l'A21C aujourd'hui et demain. Visibilité et messages clé. Janvier-Avril 2014. Connexion évidente avec les "villes-noyau" pour 2015-2017 Nous avons besoin de votre savoir. Équilibre entre hommes et femmes. Équilibre géographique.

ACTIVITÉ 9 : Interviews.

On pourrait interviewer environ 30 personnes à propos du présent et du futur de l'A21C. Ces interviews seraient réalisées en tête-à-tête, par téléphone ou en ligne. Elles seraient publiées après l'approbation de la personne interviewée. Janvier - avril 2014. Nous avons besoin de vos conseils. Équilibre femmes - hommes. Équilibre géographique.

ACTIVITÉ 10 : Questionnaires.

Nous devrions lancer, en janvier – février 2014, un questionnaire ouvert afin de détecter la « satisfaction » par rapport à l'A21C actuel et glaner des idées pour le nouveau document.

ACTIVITÉ 11 : Trouver un nom pour le nouveau document.

Culture21-Actions / Culture21-Engagements / Culture21-Solutions ???

ACTIVITÉ 12 : Convenir de la date et de la ville où sera approuvé le nouvel A21C.

Processus qui sera lancé par le Secrétariat mondial de CGLU début 2014, lors d'un Appel Ouvert. Les villes intéressées pourraient répondre à cet appel.

ACTIVITÉ 13 : Convenir les Villes Noyau 2015 – 2017.

Travailler en profondeur avec un certain nombre de villes noyau (25 ou 30), celles qui souhaitent travailler sur certains des 8 engagements. Ce n'est qu'avec un nombre réduit de villes que nous pourrions fournir des mécanismes de suivi et permettre une vraie visibilité des meilleures villes.

ACTIVITÉ 14 : Définir l'application du nouvel Agenda 21 de la culture

Avoir un bref document guide pour chaque engagement, ainsi comme un instrument d'autoévaluation pour chaque engagement (pour toutes les villes). La Commission de culture de CGLU pourrait fournir des experts et un « peer-review », et organiser une formation spécifique sur ces 8 sujets (uniquement pour les "Villes Noyau").

ACTIVITÉ 15 : Événement final (approbation)

Planifier soigneusement l'événement final (janvier, février, mars ou avril 2015)

b. Favoriser l'expertise et les échanges entre les villes

ACTIVITÉ 16 : Exemples en ligne

Exemples de comment l'A21C est appliqué par des villes. Au moins 30 exemples en ligne en janvier 2014 et 20 de plus au cours de 2014.

ACTIVITÉ 17 : Visites aux villes

Visites à des villes pilotes par des "ambassadeurs" ou experts de notre Commission aux villes qui souhaitent appliquer l'Agenda 21 de la culture. Les villes pilotes accueillent des "tests" sur le nouvel contenu. Certaines de ces villes devraient devenir des "VILLES noyau" en 2015 – 2017.

ACTIVITÉ 18 : Plus d'expertise

Nous devrions étudier comment un nouvel A21C serait appliqué, et si nous devons sélectionner une équipe de plusieurs experts pour nous aider.

c. Organisation du PRIX Mexico

ACTIVITÉ 19 : Partenariats du Prix Mexico

Le Prix nous permet de faire participer de nouveaux partenaires (trouver de nouvelles villes, de nouveaux alliés, ...), et de tirer profit (intelligence) de notre base de données de bonnes pratiques. Tout le processus qu'implique le PRIX est un trésor en soi, dans toutes ses dimensions !

ACTIVITÉ 20 : Remise du prix

Préparer soigneusement l'événement final.

3. COMMUNICATION

ACTIVITÉ 21 : Site web

Un meilleur site web, plus interactif. Le site web est bien connu et son utilisation est assez convivial. Nous traitons les principaux événements et processus. Mais le site est trop théorique, trop « ennuyeux ». Nous pourrions envisager de faire un pas en avant et nous assurer que le site devienne un vrai portail : plus de pages consacrées aux projets et aux villes. IL FAUT AJOUTER de l'information à propos du nouveau Bureau sur le site web. IL FAUT AJOUTER des photos d'événements culturels ou du patrimoine des membres du Bureau.

ACTIVITÉ 22 : Présence dans les réseaux sociaux

Renforcer notre présence sur les réseaux sociaux. Nous avons un site web et avons un compte Twitter, mais pas de Facebook. Il serait utile de savoir si (avec les ressources actuelles disponibles) nous utilisons les réseaux sociaux correctement.

ACTIVITÉ 23 : Formation

Kit de formation en ligne sur l'Agenda 21 de la culture. Nous avons téléchargé de nombreuses informations (agenda 2004, déclaration de Mexico 2010, 5 rapports...) mais nous ne disposons pas de documents « pédagogiques », quelque chose qu'une ville pourrait télécharger pour comprendre facilement quels sont nos objectifs.

ACTIVITÉ 24 : 10e anniversaire

Le 8 mai 2014, l'Agenda 21 de la culture fêtera ses 10 ans. Quelle est la meilleure manière de fêter notre anniversaire ? Devrions-nous publier un communiqué conjoint ? Lié au nouveau document ? Lié à

#culture2015Goal ? Organiser des activités locales (conférences de presse / séminaires sur ces deux sujets) ? Qu'en pensez-vous ?

4. TRAVAIL EN RÉSEAU

ACTIVITÉ 25 : Contribution à tous les processus de CGLU : Habitat III, GOLD, Global TaskForce
Avec le leadership du Secrétariat Mondial de CGLU, offrir tout notre soutien et être très actifs lors de toutes les réunions et actions.

ACTIVITÉ 26 : Soutien à la campagne #culture2015goal
Leadership de la Commission Coordination avec l'IFACCA, l'IFCCD, Culture Action Europe ainsi que d'autres partenaires.

ACTIVITÉ 27 : Nouveaux partenaires
Inviter quelques réseaux culturels internationaux à un séminaire sur #Culture2015Goal. Identifier de nouveaux battants et coopérer avec eux. Devenir le "réseau des réseaux ». Identifier les « anciens battants » et les inclure dans nos principales activités.

ACTIVITÉ 28 : Partenariats UNESCO
Campagne sur #Culture2015Goal + Lien étroit avec la Convention 2005 + Suivi du Réseau de Villes créatives

ACTIVITÉ 29 : Partenariats spécifiques avec réseaux
CultureActionEurope, Eurocities , CCRE-CEMR, Festival d'Edinburgh , Capitales mondiales de la Culture